



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 283 Janvier 2011 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.



Encore une fois, la montagne a accouché d'une souris... Encore une fois, après de grandes promesses, de longues rencontres et les budgets dépensés, l'année européenne de lutte contre la pauvreté n'a rien apporté de nouveau.

Quant il s'agit de lutter contre la misère, quant il s'agit de prendre au sérieux les revendications les plus légitimes des plus pauvres, le monde politique se satisfait vraiment de peu, voire de rien ou du pire.

Même le Roi, dans son message de fin d'année, quand il rend un hommage appuyé à la présidence belge de l'Union Européenne, n'ouvre aucune brèche, ne dit pas un mot sur ce trop profond mépris.

Personne, jamais, ne nous donnera la place de partenaires que nous méritons dans les décisions qui se prennent. Notre parole, il nous faut la construire et l'imposer nous-mêmes. Notre place dans le concert des grands du monde, il faut la gagner sur nos propres forces. C'est ensemble, avec tous ceux qui souffrent de la même exploitation, et ceux qui choisissent de les rejoindre, que nous pourrons faire valoir notre point de vue et changer les choses. C'est notre responsabilité d'y engager tous nos moyens, au-delà des possibles. L'avenir de nos enfants et l'avenir du monde en dépendent.

L'équipe d'Andenne

**EDITORIAL**

**N° 283 SOMMAIRE**

**L • S • T**

**LUTTES  
SOLIDARITÉS  
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur  
Tél. : 081 / 22 15 12  
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :  
5000 NAMUR Mail  
P705187

Prix : 1 Euro  
Mensuel n° 283  
Janvier 2011

Ed. resp. : Andrée Defaux  
64, rue Pépin - 5000 Namur

- **Andenne** **2**
  - **Petits revenus, grosses dépenses**
- **Namur** **3**
  - **"Occupez vous bien d'elle"**
- **Hainaut** **4**
  - **Faire valoir ses droits**
- **Ciney-Marche-Jemelle** **5**
  - **C'est chez nous**
- **Les caves** **6**
  - **Echo des caves**
- **La page des enfants** **7**
  - **Une histoire sombre**
- **Petites nouvelles** **8**
- **Ça se passe** **8**

## ANDENNE

# PETITS REVENUS, GROSSES DÉPENSES

### Témoignage sur le fait de vivre avec peu voire pas de revenus...



#### TOUJOURS CALCULER...

Mon compagnon a un revenu de  $\pm 1.100$  euros et moi, je n'ai aucun revenu. Il faut retirer le loyer de 370 euros. Il y en a qui paieront moins d'autres qui paieront plus selon leur logement. Il faut en plus compter les charges : l'électricité avec 59 euros par mois, l'eau avec 30 euros par mois...

Pour le chauffage, on s'arrange avec le fermier... Je peux me chauffer au bois ou aussi au charbon et alors je m'arrange avec le marchand et je prends pour 100 euros quand il en faut. Je n'ai qu'un poêle pour chauffer la maison mais il fait tellement humide que parfois je dois le mettre au maximum quand c'est au charbon mais au bois, c'est au ralenti car cela chauffe bien.

Mon compagnon avait suivi une formation et il a touché  $\pm 720$  euros pour cela mais il doit rembourser une bonne partie aux contributions ! On rembourse 20 euros par mois jusque novembre 2011. Il n'y a que ses frais de déplacements qui lui ont été remboursés entièrement. En fait, il touche taux chef de ménage, mais nous sommes cohabitants sans lien et il est donc taxé comme isolé.

Sans oublier les amendes pénales de mon compagnon à payer. Cela fait deux fois 50 euros (soit 100 euros par mois). Avant, on devait aussi payer les pensions alimentaires qui étaient de 100 euros mais heureusement maintenant, on a fini !

Le raccordement télédistribution, ce qui fait 25 euros par mois. Sans oublier toutes les taxes que l'on paie une fois par an comme la taxe redevance télévision (100 euros et dont je ne suis pas exonérée), la taxe immon-

dices, les assurances diverses...

A cela, s'ajoute les frais médicaux et où j'en suis à 25-30 euros par mois. Le médecin, parfois je paie la visite et parfois, il ne me la fait pas payer car il me connaît bien.

Tout cela avant de commencer à penser à se nourrir ! Quand je fais le calcul et que j'ai fini de payer vraiment tout, il ne me reste plus grand-chose !

#### LA DÉBROUILLE

Quand c'est vraiment nécessaire, je vais demander un bon au CPAS rien que pour la nourriture. Je vais une fois par mois à la Saint Vincent de Paul (tous les mois). Je fais des petits ménages à gauche et à droite pour essayer d'en sortir. On se débrouille comme on peut !

Parfois, il faut choisir entre les médicaments ou garder pour manger. Bien souvent, je prends plus pour manger que mes médicaments. Je fais passer ma santé après. De toute façon, tu n'as pas le choix ! Je ne dis rien à mon médecin. Parfois, je m'arrange avec un ami qui prend presque la même bombe que moi.

Et quand mes enfants ont besoin et que je sais les aider, je le fais. Quand je vais travailler, je n'ai pas grand-chose mais j'essaie de les aider comme je peux. Mes enfants sont sacrés et mes animaux aussi. C'est tout pour moi. Je préfère me priver pour eux. J'ai déjà vécu à la rue et je le referais si j'étais obligée parce que si je

perds mon logement actuel et que je dois retrouver pour me loger ce ne sera pas facile !

#### S'EN SORTIR !

Je ne veux rien devoir à personne. Je n'ai pas grand-chose mais je l'obtiens par moi-même. Il ne faut jamais compter sur les autres. Quand les anniversaires ou les fêtes approchent, je fais ce que je peux quand je peux.

Mes enfants n'ont pas facile eux non plus. Et je ne veux pas qu'ils paient quoi que ce soit par la suite quand je ne serai plus là. Quand je le pourrai, quand je n'aurai plus rien à rembourser et bien, je penserai à l'après...

J'ai dû divorcer de mon mari et cela, je l'ai mal vécu car je ne voulais pas le faire dans ces conditions vu l'état de santé de mon ex-mari. Mais comme mon compagnon devait rembourser les contributions à cause de sa formation, je n'ai pas eu trop le choix pour qu'il me reprenne à charge dans ma déclaration de vie commune.

Il faut vivre au jour le jour et ne pas faire de projets à long terme. Je n'ai pas de dettes et de huissiers et c'est tout ce qui compte ! Je peux marcher la tête haute ! Avec le peu que j'ai, j'arrive tout de même à m'en sortir comme je le peux. Je ne veux rien avoir derrière moi et que cela retombe après sur mes enfants. Je prends des arrangements et je paie ce que je peux en respectant les engagements. Je ne veux pas que mes enfants tombent dans l'engrenage des dettes et j'essaie de leur faire comprendre de bien garder, classer et régler leurs papiers.

Une militante

**NAMUR**

**“OCCUPEZ-VOUS BIEN D’ELLE”**

**C’était en décembre 2010.  
Les ados du camp chantier de TROC  
et le groupe des jeunes de LST présentaient  
pour la première fois leur film.**



Chacun à leur tour, ils prennent la parole, entre les beatbox d’Yvane. Et devant les parents et amis :

« Bonsoir. Nous allons ce soir vous présenter notre court-métrage. Nous l’avons réalisé pendant le camp chantier de TROC. Là-bas, tout le monde travaille et l’après-midi, les jeunes se retrouvent pour faire une activité. Cette fois, on a fait notre film « Occupez-vous bien d’elle ». Le titre, nous l’avons choisi car c’est la phrase que les parents répètent en confiant leur fille à la baby-sitter avant de partir en voyage.

Nous vous souhaitons un bon visionnage du film, bonne soirée. Après le film, vous pourrez nous donner vos impressions. Nous terminerons par un verre et quelques gâteries (grand merci à nos futurs cuistots – Christopher, Mavrick, Yvane et Sébastien - la pâte à gaufres était délicieuse ! Pour la cuisson, on a encore quelques années devant nous pour apprendre)

**EN RÉSUMÉ**

C’est l’histoire d’une petite fille nommée Léa. Elle vit avec ses parents beaux et riches. Ils veulent partir en voyage. Donc ils confient leur fille à une baby-sitter. Dans le parc, il y a des danseurs qui répètent pour faire un spectacle. Jonathan aimerait entrer dans le groupe mais le groupe est au complet. Alors, il regarde en cachette.

Deux jeunes du groupe sont jaloux car la petite est née enfant riche. Ils veulent une rançon. Ils appellent la baby-sitter en lui disant que les parents ont eu un accident et qu’elle doit aller en urgence au téléphone. Pendant ce temps, ils enlèvent la petite et la cachent dans les bois.

Jonathan faisait sa petite promenade de santé quand il entendit un bruit. Il délivre la petite, la rapporte au groupe de danseurs. Mais Léa ne veut pas rester, s’enfuit en voyant les méchants kidnappeurs.

Les parents reviennent fous de rage, stressés. Ils cherchent leur enfant. Jonathan

avait rejoint Léa et il part avec elle pour être heureux à deux.



**NOS RÉACTIONS**

C’est d’abord un film réalisé pour le plaisir et ... pour la première fois ! Les jeunes étaient acteurs et metteurs en scène et cameramen et accessoiristes... Bref, on a pu faire un peu de tout. Et c’est très agréable d’apprendre avec un animateur aussi patient que Georges. Parce que de la patience, il en fallait pour recommencer les scènes une dizaine de fois !

Mais c’est aussi un plaisir de voir ces scènes terminées « le moment où ils ont kidnappé Léa, c’est bien filmé, ça devrait être gai d’être acteur. » « et quand la voiture démarre... c’est vraiment Emilien qui conduisait ? », « j’ai bien ri quand Mavrick essaie d’ouvrir une porte avec un couteau à tartiner. Je sais bien que la porte était déjà ouverte. » « on fera une suite au film, la vie de Léa à 15 ans par exemple, ce qu’elle est devenue après être partie avec le gars »

C’est aussi un film qui interpelle. Au groupe des jeunes, on a déjà eu l’occasion de discuter de fond de notre film. Des thèmes reviennent:

- Les parents partent sans leur enfant. « Si ma maman part en vacances, je partirai avec elle. J’aime bien être avec elle, on se parle, on fait plein de choses ensemble » mais aussi « je reste à la maison, tout seul, mais ça fait du bien d’être un temps tout seul »

- Rêve de faire partie d’un groupe de danseur, c’est aussi le plaisir d’être reconnu, de montrer ce qu’on fait à nos parents, nos amis...

- D’autres naissent riches. «Nous, ce qu’on veut, c’est avoir une famille normale, comme tout le monde »Kidnapping d’un enfant dans le film. On utilise les enfants, on s’en sert pour l’argent. Mais c’est aussi les enfants qu’on retire de leurs parents...

- L’enfant choisit avec qui il veut vivre. « j’aime bien la fin du film, quand la petite s’en va avec le gars. C’est chouette parce qu’elle va être heureuse.»

- Les parents sont fous de rage, stressés parce que leur enfant a disparu.

**ET LES VÔTRES**

Ces questions, nous les avons renvoyées aux adultes venus nous écouter. Mais nous en discutons encore dans notre groupe.

Comme le disait un papa lors de la présentation du film, « les jeunes parlent entre eux au groupe des jeunes, mais ces questions, c’est pour nous faire réfléchir aussi » N’hésitez pas à nous donner vos réactions.

## HAINAUT

# FAIRE VALOIR SES DROITS

## L'accès à l'eau, c'est élémentaire ?

Au domaine de Pincemaille, vivent 250 habitants. Nous avons parlé précédemment du projet d'expropriation de la Région wallonne par rapport à ce lieu et de l'enquête publique par laquelle les habitants avaient l'occasion de s'exprimer.

Les habitants du domaine ont également été fort touchés lors de la tempête de ce 14 juillet.

Malheureusement, ce ne sont pas les seuls problèmes à peser sur l'avenir des habitants. Il y a aussi une action en justice entre la Société wallonne des eaux (SWDE) et le propriétaire du domaine.

Rappelons la particularité du domaine de Pincemaille : un propriétaire possède l'entièreté des terrains. Les habitants ont construit des chalets sur les terrains qu'ils louent au propriétaire.

A travers l'action en justice, la SWDE demande qu'on limite la distribution d'eau à 30m<sup>3</sup> au lieu de 180m<sup>3</sup> par jour parce que le propriétaire a une dette de 523.548 Euros.

### LIMITER LA DISTRIBUTION D'EAU ?

Encadrés par Solidarités Nouvelles et soutenus par des militants de LST, les habitants ne veulent pas se laisser faire. Le comité contacte un avocat pour se défendre. Ils désirent être associés aux mesures pour remédier aux problèmes de fourniture d'eau, à cause des nombreuses fuites sur le parcours de la distribution.

En effet, vu l'état de l'installation, une telle réduction reviendrait à priver les habitants d'eau. Pour ce faire, les habitants veulent être reçus dans l'action en justice comme partie intervenante



volontaire. Ils demandent de débouter le propriétaire et la SWDE par rapport à la demande de limitation d'eau.

Revenons à la situation du domaine. Celui-ci est alimenté via un seul raccordement et un seul compteur. Des conduites partent de ce raccordement et alimentent en eau chaque habitation. Le hic, c'est que l'entretien des conduites et des canalisations pose problème.

En 2003 déjà, l'état des conduites a rendu la situation invivable pour les habitants. Certains n'étaient plus du tout alimentés. Le propriétaire et la SWDE se renvoyaient la balle et refusaient de prendre en charge la réparation de l'installation.

La SWDE argumentait son refus par le fait qu'il s'agit d'un terrain privé. Le propriétaire quant à lui se retranche derrière le fait que ça doit être le rôle du service public.

La situation est de nouveau en train de se dégrader de manière catastro-

phique. Les fuites entraînent une augmentation importante de la consommation. Les habitants ont donc introduit une action en référé (procédure d'urgence).

Les chiffres sont indicatifs. 5/6 de l'eau s'écoule dans la terre. Si on limite la distribution à 30m<sup>3</sup> par jour, 25m<sup>3</sup> s'écouleront dans le sol. Il restera à peine 5000l pour l'ensemble des habitants, soit 20l par personne. Cela équivaut à une privation quasi totale de l'eau.

### CHACUN SON RÔLE !

Il est utile de rappeler les rôles de chacun. La SWDE est un service public. Cela veut dire qu'elle doit assurer un approvisionnement régulier en eau des immeubles raccordés au réseau public. On ne peut pas priver 250 personnes du minimum d'eau nécessaire. La coupure provoquerait une situation invivable.

Le propriétaire doit entretenir le bien et réaliser les travaux nécessaires. Il s'était déjà engagé à les réaliser en 2003. Il reconnaît sa responsabilité par rapport aux canalisations. Il ne peut pas pénaliser ses locataires. Les problèmes viennent de son refus de procéder aux réparations. Il reçoit en effet de ses locataires des provisions pour des charges qu'il n'a pas rétrocédées à la SWDE.

En conséquence le tribunal ordonne à la SWDE de procéder à un diagnostic complet des installations d'eau et d'établir un relevé des fuites et des réparations nécessaires avec une astreinte par jour de retard (500 Euros). Un expert judiciaire sera désigné pour examiner et décrire l'état des installations d'eau et pour établir un relevé des fuites et autres problèmes.

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,  
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU  
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**



## CINEY-MARCHE-JEMELLE

### C'EST CHEZ NOUS !

#### *Nous voulons rester !*

Est-il possible de réhabiliter certains domaines ?

Qu'est-ce que cela veut dire ? Combien de temps faut-il ? Cela a-t-il un prix pour les habitants ? Pourquoi certains domaines et pas les autres ?

Autant de questions que nous pouvons nous poser ! D'autant que souvent les plus pauvres, bien qu'ils n'y soient pas les seuls, y ont trouvé une réponse à la question de l'habitat.

**Pour nous,  
ça va être l'étranglement.**

#### CONCERTATIONS

Repardons de ce que vivent les habitants du domaine Mayeur François à Onhaye. Il y a plusieurs années, le domaine est déclaré insalubre à cause de l'installation électrique défectueuse et même dangereuse. La commune décide d'adhérer au plan HP. Une concertation est mise en place entre les habitants du domaine et les autorités communales.

Les habitants expriment leur volonté de continuer à y habiter et de sortir le domaine de l'insalubrité et de la copropriété. Les autorités communales sont attentives aux souhaits des habitants et décident d'entreprendre des travaux. De longues procédures commencent...

Dans le cadre de la fondation rurale de Wallonie, la population d'Onhaye est invitée à exprimer des projets d'amélioration de la vie dans la commune. Différents ateliers de réflexion se mettent en place, auxquels participent des habitants du domaine. Il y a en particulier un atelier qui travaille à l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers, le domaine étant considéré comme un quartier.

C'est pour nous l'occasion de faire dans l'entité un travail de conscientisation sur la réalité de l'habitat permanent en zone de loisirs. C'est en fin de compte cet axe d'action qui arrive en tête des priorités.

#### DES TRAVAUX, ÇA COÛTE !

Parallèlement, des démarches avaient été entreprises pour que le domaine quitte la zone de loisirs et passe en zone d'habitat. Puis c'est la tuile ! Le

Bureau économique de la province déconseille de poursuivre dans cette voie, elle n'aboutirait à rien. Jusque-là, passer en zone d'habitat, c'est le label qui donne droit à une subvention pour des travaux.

Entre-temps, la Province avait financé le rachat de chalets et de parcelles, essentiellement celles de vacanciers. La Province octroie ensuite un financement en vue d'améliorer les infrastructures. La somme financera les travaux d'une nouvelle installation électrique ainsi que de distribution d'eau. Reste à trouver un financement pour les travaux de voirie et d'éclairage de la voie publique. Cela prendra encore du temps.

Et cela viendra de la Région wallonne. Pour entreprendre les travaux, les propriétaires doivent céder à la commune leur partie de voirie. Et ceux qui refusent doivent être expropriés. Il reste aussi toute la procédure d'appel d'offres pour les marchés publics, la réalisation du devis, son acceptation par le collège échevinal, par le conseil communal et par la Région wallonne. Ce qui ajoute du temps au temps.

Qu'en est-il du statut du domaine au niveau du plan d'aménagement du territoire ? Refus apparent de la zone d'habitat ! Dans une modification de code wallon du logement (décret Résa ter), il y a une liste de domaines où l'on accepte l'habitat à titre exceptionnel. Y sont repris les domaines pour lesquels les communes ont adhéré au plan HP.

#### ET POUR LES HABITANTS ?

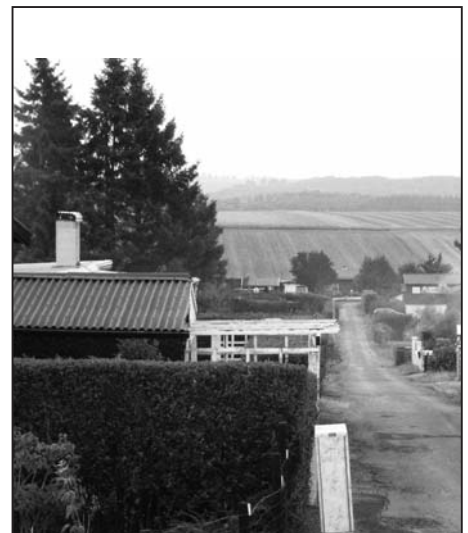
Outre le temps et l'incertitude vécue, il reste une dernière question et non des moindres. Si la commune et les pouvoirs subsidiaires ont bien financé les travaux sur les terrains communaux, chaque particulier devra avoir un nouveau raccordement. Combien coûteront les deux raccordements individuels (eau et électricité) à chaque habitant ?

Tout le monde pourra-t-il payer ?

Le CPAS mettra en place un système de prêt. Pour qui, comment, à quelles conditions ? Un courrier a été récemment envoyé par le CPAS à certains habitants du domaine : « ...Nous espérons voir commencer les travaux dès cette année 2011...Cela fait quelques années que nous répétons de mettre de l'argent de côté pour les frais de raccordement individuel.

Nous espérons que nos recommandations ont porté leurs fruits. Si toutefois, vous n'aviez, à l'heure actuelle, pas encore pris vos dispositions pour épargner un montant alloué à vos frais de raccordement, nous vous invitons à le faire rapidement. Le CPAS en collaboration avec la commune vous propose également un système d'épargne via un compte géré par le CPAS afin de garantir des versements rigoureux et précis... »

Une première réaction d'habitant : « Moi j'ai la gêne d'aller au CPAS. Quand je dois y aller, j'arrive à 7h-45 pour qu'on ne me voie pas. J'ai ma fierté. Il va falloir payer 2000 euros en échelonnant. Mais c'est en plus du chauffage, des soins de santé...Pour nous, ça va être l'étranglement. Mais on n'a pas le choix. On est obligé d'accepter. On a cédé notre morceau de route. On pouvait espérer un placement.



## ECHO DES CAVES

# NOTRE LOGEMENT : UN CHOIX ?



En Caves à Namur, depuis plusieurs mois, nous réfléchissons à nos histoires de logement, souvent ballotées entre l'urgence de l'immédiat et nos projets pour l'avenir.

Nous prenons le temps de remettre des mots sur les différents types de logement où on a vécu. Chacun prend le temps de relire sa propre histoire et celle de sa famille, pour identifier les lieux où on a vécu, les raisons pour lesquelles on a du quitter un logement, les obstacles du quotidien et les espoirs pour l'avenir.

### UN LOGEMENT FINANCIÈREMENT ACCESSIBLE

Le logement qu'on occupe n'est pas souvent un logement choisi. C'est souvent celui qui était financièrement accessible et libre au moment où on en cherchait.

On voudrait que ce logement soit un lieu d'épanouissement pour la famille, avec assez de chambres et un bout de jardin, mais c'est surtout le logement financièrement accessible

qu'on prend, parfois avec une chambre trop peu et pas de jardin.

On voudrait que ce logement soit un lieu où on se sente bien, sans marcher sur les pieds des voisins, dans un quartier où les enfants peuvent jouer, mais c'est surtout le logement financièrement accessible qu'on prend, sans rarement choisir le quartier et le voisinage.

Les services publics qui gèrent des logements et les services sociaux qui interviennent dans le financement de la garantie locative voire du loyer, imposent des critères de choix essentiellement d'ordre financier.

Les agences immobilières sociales proposent des logements sélectionnés pour leur accessibilité financière, rarement parce qu'ils correspondraient à ce qu'on voudrait. Le CPAS accorde son aide pour la garantie locative, mais à concurrence d'un plafond de loyer qui ne permet guère de louer le logement qu'on voudrait.

### DES RÊVES ET DES ESPOIRS

En Caves, on met le doigt sur l'importance de nos rêves, nos besoins pour notre lieu de vie, pour que la famille soit bien.

Il est difficile d'en parler aux services sociaux, pour qui l'essentiel est surtout de trouver un toit financièrement accessible.

Avoir une chambre de plus pour les petits-enfants qui sont si souvent là, avoir un bout de garage pour la mécanique ou le bricolage, avoir un espace de vie à soi, à l'abri du bruit des voisins, avoir un propriétaire respectueux

de notre vie privée, cela passe si souvent au second plan. Si le logement est financièrement accessible, on est censé s'accommoder du reste...

Ce constat posé en Caves est encore plus marqué quand on est en situation d'urgence : quand on est en maison d'accueil ou sur le point d'être expulsé, l'objectif est surtout, sinon exclusivement, de trouver un nouveau toit, et tant pis si c'est à 40 km et que cela posera des problèmes pour les trajets scolaires, tant pis si c'est dans un chalet dans un domaine et qu'on sera confronté à l'administration communale qui cherche à limiter ce type d'habitat, tant pis si c'est un petit studio sous les toits et qu'on aura froid l'hiver et chaud l'été... du moment que c'est financièrement accessible...

### UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT

Ensemble, on prend conscience qu'il est essentiel de se battre pour un logement de qualité, qui soit un lieu d'épanouissement pour chaque habitant, pour la famille.

Si ce logement n'est pas financièrement accessible, ce n'est pas la faute de nos petits revenus... En Caves, nous disons que c'est important, quand on cherche un nouveau logement, d'inviter les services sociaux à entendre nos espoirs pour notre futur logement, et à construire un projet qui en tienne compte.

Les caves de Namur

## AGENDA DES REUNIONS CAVES

### A NAMUR

Le mardi :  
3 mars 2011 à 20h00  
17 mars à 20h00

### A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle  
le jeudi de 9h à 10h30

### A ANDENNE

Le mardi :  
10 mars 2011 à 20h00  
24 mars 2011 à 20h00

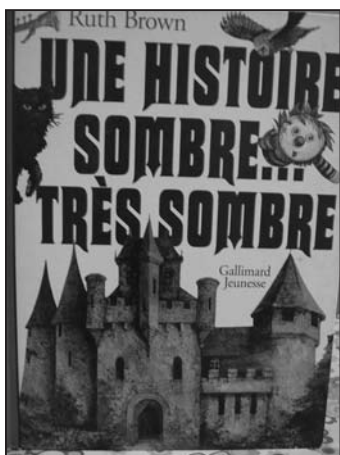
## DES ENFANTS D'ANDENNE

### “UNE HISTOIRE SOMBRE... TRÈS SOMBRE”

DE RUTH BROWN (Gallimard jeunesse)

*A la BDR, nous avons découvert avec les enfants du quartier*

*un livre* **GÉANT**



Ce fabuleux livre nous avait été prêté par les institutrices, Mme Maryse et Mme Sylvie, de l'école primaire de Ste-Begge à Namêche.

Nous avons ainsi découvert, guidés par un chat noir, l'histoire qui se déroulait dans un bois sombre situé dans un pays sombre.

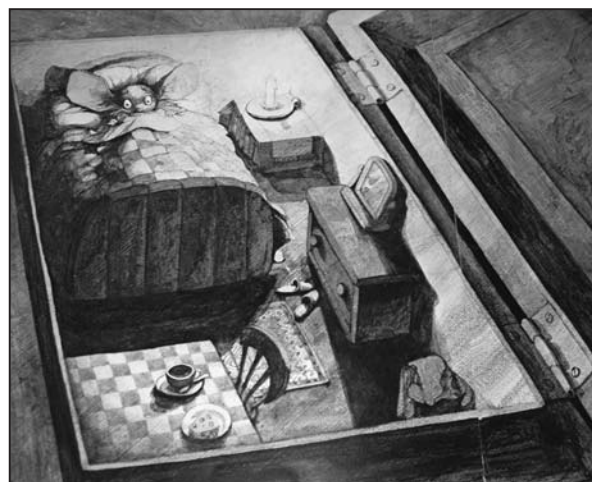
Il y avait un château sombre et derrière une porte sombre dans un couloir sombre, lui-même dans une immense salle sombre, au-dessus d'un escalier sombre, derrière un rideau sombre apparaissait une chambre sombre où dans une armoire sombre dans un coin sombre, on découvrait une boîte sombre et où une souris y avait élu domicile !

Une histoire vraiment particulière avec une fin lumineuse... !

Nicolas :  
« Ouhlala... ! »

Laura :  
« C'était chouette  
comme  
histoire ! »

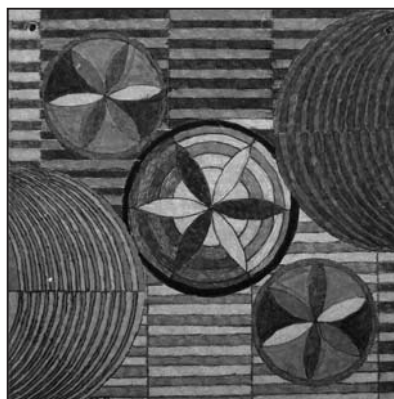
Manon :  
“J'ai bien aimé  
cette histoire...  
C'était une  
histoire  
étrange...”



Aline :  
« On croyait que l'histoire allait faire peur mais pas du tout... »

## ÇA SE PASSE

### expo "ensemble"



## PETITES NOUVELLES

### A Jemelle

#### HOSPITALISATION

Nous souhaitons un très bon rétablissement à Gabys.

### A Namur

#### HOSPITALISATION

Nous souhaitons un bon rétablissement à Roland M.

#### DÉCÈS

Le 2 janvier 2011, le beau-père de Pascal Barbiaux est décédé.

Nous leur souhaitons bon courage dans ces moments difficiles.

Danielle (Dany) Grosjean est décédée ce 3 janvier 2011.

A sa famille et à ses amis, nous leur souhaitons bon courage.

Christine Henrot est décédée ce 13 janvier 2011.

A ses enfants, petits-enfants, nous leur souhaitons beaucoup de courage.

### "LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement  
Ont participé à ce numéro

d'Andenne :  
l'équipe d'Actualités Andennaises,  
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :  
Fabien  
de Namur :  
Andrée, Cécile, Philippe, le groupe des jeunes  
et l'équipe de rédaction et d'envoi.

#### Abonnement :

Abonnement de soutien : 15 Euros/an  
Cpte : 001-3385893-87  
de la Fédération LST asbl  
27, rue Pépin  
5000 NAMUR  
Tous les dons de plus de 30 Euros  
sont déductibles des impôts  
Montant à verser sur le compte  
250-0083038-91  
de CARITAS SECOURS francophone  
(délégation de NAMUR-LUXEMBOURG)  
avec comme mention :  
projet n° 05/65 (LST)  
ou projet n° 178 (LST Andenne)

#### Nos adresses de contact :

A Andenne :  
L.S.T. Andenne asbl  
Luttes-Solidarités-Travail Andenne  
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE  
Tél. : 085/84.48.22  
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :  
L.S.T. Ciney-Marche asbl  
Route de France, 5  
5377 BAILLONVILLE  
Tél. : 0479/28 90 57  
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut :  
Lardinois Fabien  
Rue de l'Esclopperie, 1  
7090 QUIVRY-LE-GRAND  
Tél. : 065/ 88.59.50  
0479/28.90.57

A Namur :  
L.S.T.asbl  
Luttes-Solidarités-Travail  
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR  
Tél. : 081/22.15.12  
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :  
Claire et Jean-François Funck  
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL  
Tél. : 067/64.89.65  
tubize@mouvement-LST.org

#### adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Chers lecteurs**  
**N'hésitez pas à nous contacter...**  
**Nous attendons vos articles,**  
**vos remarques,**  
**un petit coup de fil...**  
**Bonne lecture**

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien de la Communauté  
française (Ministère de la Culture et des  
Affaires Sociales) et de la Région wallonne  
(direction générale de l'économie  
et de l'emploi)